

Rapport d'étape 2024



Table des matières

1. Généralités	1
Déclaration d'intention	1
En résumé	2
Personne-ressource et processus de rétroaction	3
Autres formats	4
2. Éléments décrits à l'article 5 de la LCA	6
Environnement bâti	6
Emploi	7
Technologies de l'information et des communications (TIC)	11
Communications autres que les TIC	13
Approvisionnement	15
Conception et prestation de programmes et de services	17
Transport	17
3. Formation	18
4. Consultations	20
5. Rétroaction	23
6. Conclusion	24

1. Généralités

Déclaration d'intention

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) fait de l'accessibilité une priorité. Pour ce faire, elle s'engage à rendre son milieu de travail, ses activités et ses services accessibles aux personnes handicapées. Elle comprend que les besoins des personnes handicapées évoluent et que ces dernières sont les mieux placées pour juger de leur propre expérience et savoir ce qu'il leur faut. Elle prend donc l'engagement d'être à leur écoute et d'accroître sans cesse l'accessibilité pour toutes les personnes touchées (ce qui comprend toutes les personnes qui s'intéressent à ses activités : ses employés, les membres du public et les institutions membres). Dans la mesure du possible, elle compte éliminer les obstacles à mesure qu'elle en prend conscience, même s'ils ne figurent pas dans le présent plan.

En résumé

Depuis la publication de notre [premier rapport d'étape](#) l'an dernier, nous avons beaucoup travaillé pour atteindre les objectifs restants de notre plan d'accessibilité. Notre Rapport d'étape 2023 se trouve [sur notre site Web](#).

Voici quelques-unes de nos réalisations en matière d'accessibilité cette année :

- Nous avons effectué un deuxième examen de nos bureaux d'Ottawa et de Toronto pour en évaluer l'accessibilité. Les évaluations ont été réalisées plus tôt que prévu et elles nous aideront à établir les objectifs de notre prochain plan d'accessibilité.
- En 2024, nous avons élaboré un passeport pour l'accessibilité pour aider les employés handicapés à documenter leurs besoins en matière d'accessibilité et pour aider la SADC à offrir des mesures d'adaptation.
- Nous avons élaboré un guide rédactionnel applicable

à toutes nos communications écrites. Il comprend des conseils sur l'utilisation d'un langage clair et des pratiques exemplaires en matière d'accessibilité.

Personne-ressource et processus de rétroaction

La SADC souhaite recevoir des commentaires sur le présent rapport d'étape et sur le plan d'accessibilité, même de manière anonyme. Elle est également à l'écoute des commentaires sur son accessibilité en général. Elle en prendra connaissance de bonne foi et prendra des mesures pour éliminer les obstacles qui lui seront signalés.

La personne suivante recueille et conserve les commentaires reçus :

Gestionnaire de programmes, Diversité, équité,
ouverture à l'autre et conformité

accessibility-accessibilite@cdic.ca

1-800-725-2704

50, rue O'Connor, 17^e étage

Ottawa (Ontario)

K1P 6L2

Des renseignements sur la façon de transmettre des commentaires à la SADC sont également disponibles sur notre site Web public à l'adresse suivante :

<https://www.sadc.ca/accessibilite>.

Nous accuserons réception des commentaires reçus dans un délai d'une (1) semaine, sauf si vous les avez transmis de manière anonyme. Nous réunirons dans le même document tous les commentaires reçus au sujet de l'accessibilité et nous les conserverons pendant au moins sept ans. Les commentaires reçus nous aideront à mesurer le degré de réalisation de nos objectifs en matière d'accessibilité, à recenser des obstacles dont nous n'étions pas conscients et à parfaire nos plans d'accessibilité et nos rapports d'étape à l'avenir.

Autres formats

Pour obtenir ce rapport d'étape et notre plan d'accessibilité dans un autre format, ou encore une description de notre processus de rétroaction, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Gestionnaire de programmes, Diversité, équité,
ouverture à l'autre et conformité

accessibility-accessibilite@cdic.ca

1-800-725-2704

50, rue O'Connor, 17^e étage

Ottawa (Ontario)

K1P 6L2

Une version électronique de ce rapport peut être téléchargée à partir de notre site Web à l'adresse <https://www.sadc.ca/accessibilite/>. La version électronique fonctionne avec les technologies d'assistance.

On peut demander une version imprimée ou en gros caractères du présent plan à la SADC. Prévoir un délai de 15 jours.

On peut aussi demander une version en braille ou audio. Prévoir un délai de 45 jours.

2. Éléments décrits à l'article 5 de la LCA

Environnement bâti

Dans notre premier [plan d'accessibilité](#), nous avons établi trois objectifs liés à nos environnements bâtis. Nous avons atteint deux de ces objectifs en 2023. Il nous restait donc un objectif pour 2024. La section suivante présente les progrès que nous avons faits vers cet objectif. Pour en savoir plus sur les objectifs que nous avons atteints en 2023, consultez notre [Rapport d'étape 2023](#).

Progression des objectifs en 2024 :

1. Objectif : D'ici décembre 2023, la SADC examinera nos bureaux à Ottawa et à Toronto afin d'évaluer la nécessité d'autres fonctions d'accessibilité.

Réalisation : À la suite du premier examen, nous avons éliminé les obstacles à l'accessibilité qui avaient été signalés.

La SADC a embauché un expert externe en 2024 pour effectuer un deuxième examen des locaux aux bureaux d'Ottawa et de Toronto. Ces évaluations étaient prévues pour notre deuxième plan d'accessibilité en 2025, mais elles ont été achevées plus tôt que prévu à l'été 2024. Aucun problème majeur n'a été relevé, mais nous travaillons continuellement à améliorer l'accessibilité de l'espace physique. L'objectif est maintenant atteint.

Emploi

Dans notre premier [plan d'accessibilité](#), nous avons établi quatre objectifs liés à l'emploi. La section suivante montre les réalisations à cet égard en 2024. Pour de plus amples renseignements sur les réalisations en 2023, veuillez consulter notre [Rapport d'étape de 2023](#).

Réalisations par rapport aux objectifs en 2024 :

1. Objectif : D'ici juin 2023, la SADC adoptera un nouveau mécanisme de réponse à ses offres d'emploi, pour les candidats qui ont du mal à utiliser le système en ligne.

Réalisation : L'amélioration du système en ligne a été retardée à cause de contraintes de planification et de ressources. Des changements qui améliorent l'accessibilité sont prévus au début de 2025.

À l'heure actuelle, sur la plateforme, nous informons les candidats qu'ils peuvent demander des mesures d'adaptation pendant le processus de demande d'emploi et d'embauche. Une fois que les candidats ont créé un profil sur la plateforme, nous réitérons qu'ils peuvent demander des mesures d'adaptation et nous leur donnons les coordonnées pour le faire par courriel.

Nous travaillons avec tous les candidats pour leur offrir les mesures d'adaptation dont ils ont besoin.

2. Objectif : D'ici la fin de 2023, la SADC se dotera d'une politique en matière d'accommodements visant les employés et candidats handicapés.

Réalisation : En 2024, nous nous sommes dotés d'un passeport pour l'accessibilité afin de permettre aux employés handicapés de documenter leurs besoins en matière d'accessibilité et d'aider la SADC à offrir les mesures d'adaptation dont ils ont besoin. Le passeport s'appuie sur notre politique sur les mesures d'adaptation, que nous avons achevée en 2023. La politique décrit la façon dont les employés handicapés peuvent demander des mesures d'adaptation et le processus auquel ils peuvent s'attendre. Elle s'applique également aux candidats à un emploi. L'objectif est maintenant atteint.

3. Objectif : D'ici la fin de 2023, la SADC passera en revue ses pratiques d'embauche pour en recenser les obstacles éventuels. Elle planifiera ensuite l'élimination de ces obstacles.

Réalisation : La SADC a terminé l'examen de ses processus d'embauche en 2023. Depuis, elle a reçu des commentaires positifs de la part des candidats à un emploi au sujet des mesures d'adaptation offertes lors de l'embauche et du recrutement. À la lumière de l'examen, elle a décidé

d'examiner et de réviser ses descriptions de poste pour les rendre encore plus accessibles et inclusives. En particulier, elle a révisé toutes les descriptions de travail pour mettre l'accent uniquement sur les compétences essentielles et utiliser un langage clair et inclusif. Elle a entrepris cette révision l'an dernier et l'a menée à terme cette année.

La politique sur les mesures d'adaptation que la SADC a mise en œuvre en 2023 s'applique à la fois aux demandeurs d'emploi et aux employés. La SADC continue de former et d'encadrer les responsables du recrutement sur les compétences et les stratégies pour rendre son milieu de travail plus accessible. L'objectif est maintenant atteint.

4. Objectif : D'ici la fin de 2024, la SADC évaluera l'accessibilité de sa plateforme d'offres d'emploi. Elle planifiera ensuite l'élimination des obstacles recensés.

Réalisation : L'amélioration du système en ligne a été retardée à cause de contraintes de planification et de ressources. Des changements qui améliorent l'accessibilité sont prévus pour le début de 2025. Notre travail visant à éliminer les obstacles potentiels sur nos plateformes en ligne se poursuit.

Technologies de l'information et des communications (TIC)

Dans notre premier [plan d'accessibilité](#), nous avons établi trois objectifs liés à nos technologies de l'information et des communications (TIC). Nous avons atteint l'un de ces objectifs en 2023. Il nous restait donc deux objectifs pour 2024. La section suivante montre les progrès que nous avons réalisés vers ces objectifs. Pour en savoir plus sur ce que nous avons accompli en 2023, consultez notre [Rapport d'étape 2023](#).

Réalisations par rapport aux objectifs en 2024 :

1. Objectif : D'ici la fin de 2024, la SADC évaluera l'accessibilité du site Web interne que seuls nos employés utilisent (« l'intranet »). À la suite de cet examen, nous prévoyons éliminer tous les obstacles que nous pouvons contrôler.

Réalisation : Une nouvelle version de l'intranet de la SADC a été lancée en octobre 2024. Cette nouvelle version assure

une accessibilité accrue grâce à l'utilisation des fonctions d'accessibilité supplémentaires de Microsoft. Nous continuerons de faire des recherches et d'examiner ces fonctions, ainsi que les limites potentielles de la plateforme. L'objectif est atteint.

2. Objectif : D'ici la fin de 2024, la SADC donnera à tous ses employés qui créent ou modifient du contenu Web une formation sur l'accessibilité.

Réalisation : L'an dernier, le webmestre de la SADC (qui est la principale personne responsable de notre site Web) a suivi une formation approfondie sur l'accessibilité du Web. Le webmestre a suivi une formation d'appoint en 2024 et en suivra d'autres régulièrement.

En 2024, notre équipe Communications a élaboré un guide de rédaction pour les communications écrites. Le guide fournit de l'information sur l'utilisation d'un langage clair et sur les pratiques et lignes directrices exemplaires en matière de rédaction afin d'encourager une plus grande accessibilité pour tous les publics.

L'équipe a également organisé des midis informatifs à l'intention des employés de la SADC afin de présenter et d'encourager l'utilisation du guide rédactionnel. L'objectif est maintenant atteint.

Communications autres que les TIC

Dans notre premier [plan d'accessibilité](#), nous avons établi cinq objectifs liés à nos communications autres que les TIC. Nous avons atteint un de ces objectifs en 2023. Il nous restait donc quatre objectifs pour 2024. La section suivante montre les progrès que nous avons réalisés vers ces objectifs. Pour en savoir plus sur l'objectif que nous avons atteint en 2023, consultez notre [Rapport d'étape 2023](#).

Progression des objectifs en 2024 :

1. Objectif : D'ici la fin de 2023, les principaux documents qui s'adressent au public seront offerts dans différents formats.

Réalisation : La SADC s'est associée à un fournisseur externe qui peut publier des documents dans des formats accessibles. Ce fournisseur est en attente et prêt à répondre rapidement à toute demande reçue. L'objectif est maintenant atteint.

2. Objectif : D'ici la fin de 2023, la SADC fera en sorte que toutes ses vidéos soient sous-titrées et faciles d'accès.

Réalisation : Nous avons vérifié toutes nos anciennes vidéos et confirmé qu'elles avaient des sous-titres accessibles. L'objectif est maintenant atteint.

3. Objectif : D'ici la fin de 2024, la SADC publiera des transcriptions de toutes ses vidéos pour que les personnes qui ne peuvent les regarder ou les écouter aient accès à leur contenu.

Réalisation : Nous avons vérifié toutes nos anciennes vidéos et confirmé qu'elles avaient des transcriptions à jour et accessibles. L'objectif est maintenant atteint.

4. Objectif : D'ici la fin de 2024, la SADC donnera à tous ses

employés qui s'occupent de communications une formation sur l'accessibilité.

Réalisation : En 2024, la SADC a élaboré un guide de rédaction pour toutes les communications écrites. Le guide de rédaction fournit de l'information sur l'utilisation d'un langage clair, ainsi que sur les pratiques exemplaires et les lignes directrices en matière d'accessibilité. Nous voulons nous assurer que toutes les communications de la SADC sont rédigées de façon claire, simple et facile à comprendre. Notre équipe Communications a organisé des midis informatifs à l'intention des employés de la SADC afin de présenter et d'encourager l'utilisation du guide de rédaction. L'objectif est maintenant atteint.

Approvisionnement

Dans notre premier plan sur l'accessibilité, nous nous sommes fixé un objectif en ce qui a trait à l'approvisionnement. Vous trouverez ci-dessous une description de cet objectif et des progrès réalisés en 2024.

Réalisations par rapport aux objectifs en 2024 :

1. Objectif : D'ici la fin de 2024, la SADC donnera à tous ses employés qui s'occupent de communications une formation sur l'accessibilité.
 - Modalités d'application des critères relatifs à l'accessibilité.
 - Examen de tous les modèles, dans le but de recenser les situations où l'on pourrait ou devrait tenir compte de l'accessibilité.

Réalisation : Nous avons terminé notre recherche sur les pratiques exemplaires en matière d'approvisionnement accessible. Nous élaborons des lignes directrices fondées sur ces pratiques exemplaires. Nous sommes en bonne voie d'atteindre cet objectif d'ici la fin de 2024.

Conception et prestation de programmes et de services

Dans notre premier [plan sur l'accessibilité](#), la SADC ne s'est pas fixé d'objectif en ce qui a trait à ses programmes et services. La raison première est que nous sommes là principalement pour informer le public et que nous le faisons surtout grâce aux technologies de l'information et des communications et d'autres formes de communication (non-TIC). Les objectifs que nous nous sommes fixés dans les autres parties de notre plan serviront à améliorer nos programmes et nos services.

La SADC continuera de chercher à améliorer ses programmes et services en ce qui a trait à l'accessibilité. Tout autre obstacle recensé à ce chapitre sera couvert dans nos futurs plans et rapports d'étape.

Transport

La SADC n'offre aucun service de transport. Cet élément n'est donc pas pertinent. Nous n'avons pas fixé d'objectifs à cet égard.

3. Formation

Dans notre premier [plan sur l'accessibilité](#), nous nous étions engagés à former tous nos employés aux handicaps et à l'accessibilité d'ici la fin de 2024. Nous nous sommes efforcés d'atteindre cet objectif tout au long de 2023 et 2024. Pour en savoir plus sur les progrès réalisés en 2023, consultez notre [Rapport d'étape 2023](#).

En 2024, nous avons continué de promouvoir la connaissance des handicaps et de l'accessibilité en invitant des conférenciers et en créant du matériel interne sur le sujet. Pour souligner la Semaine nationale de l'accessibilité en mai, nous avons organisé deux événements avec des conférenciers invités. Nous avons également invité deux conférenciers pour la Semaine de la santé mentale. Ces conférenciers ont animé des discussions sur des sujets comme la prévention de l'épuisement professionnel, ainsi que l'amélioration de la santé mentale et de la résilience. Pour le Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes en situation de

handicap en octobre, nous avons partagé sur notre intranet des documents accessibles sur le handicap en milieu de travail.

La Journée internationale des personnes handicapées en décembre 2024 marquera le lancement d'une formation en ligne sur la sensibilisation aux handicaps et à l'accessibilité à l'intention de tous les employés, une étape importante pour la SADC. Cette formation sera accompagnée de documents sur l'intranet mettant en évidence notre plan d'accessibilité et notre deuxième rapport d'étape.

4. Consultations

La SADC tient à être à l'écoute des personnes handicapées et à apprendre d'elles. C'est pourquoi elle entend consulter ces personnes sur tous les aspects de son plan et de ses rapports sur l'accessibilité. Pour ce rapport d'étape, nous avons de nouveau consulté des employés handicapés et un groupe de personnes en situation de handicap.

Nous avons consulté nos employés par le biais d'un sondage, dans lequel nous leur demandions leur avis sur les progrès réalisés. Seize (16) employés ont répondu à ce sondage, et deux (2) d'entre eux ont déclaré être des employés handicapés. Les réponses au sondage comprenaient des commentaires précis sur l'accessibilité, comme la suggestion d'avoir plus de bureaux assis/debout et des options de sièges réglables dans les salles de réunion. Les employés ont également demandé plus de formation pour accroître la sensibilisation aux handicaps et à la neurodiversité. Nous aborderons cette question dans le cadre de notre formation en ligne sur la sensibilisation aux handicaps et à l'accessibilité pour tous les employés, que nous lancerons le 3 décembre

2024. Dans l'ensemble, nos employés se disent satisfaits des progrès que nous réalisons. Nous tiendrons compte de ces commentaires lorsque nous planifierons nos futures initiatives et notre prochain plan d'accessibilité en 2025.

Nous avons également organisé un groupe de discussion formé de personnes handicapées de partout au Canada. Ce groupe représente les membres du public qui ont un handicap et qui pourraient un jour devoir interagir avec la SADC. Nous leur avons envoyé une ébauche de ce rapport d'étape, puis nous avons tenu une réunion virtuelle au cours de laquelle nous leur avons demandé leurs commentaires. Nous avons utilisé les conclusions de cette réunion lors de la rédaction et de la mise en page de ce rapport. Ils nous ont dit qu'à leur avis, ce rapport décrit clairement les progrès de la SADC vers l'atteinte de ses objectifs en matière d'accessibilité et notre engagement global à devenir une organisation plus accessible. Ils ont aussi dit que nos mécanismes de rétroaction étaient faciles à utiliser. Ils nous ont encouragés à continuer de travailler sur l'accessibilité de notre portail de demande d'emploi en ligne, et à chercher des façons plus précises et mesurables de noter nos progrès lorsque nous fixerons des objectifs dans notre prochain plan sur l'accessibilité. Dans l'ensemble, ils ont dit qu'ils étaient

impressionnés par les progrès que nous avons réalisés en 2024, et ils nous ont encouragés à continuer le bon travail.

5. Rétroaction

Nous n'avons reçu aucune rétroaction par la voie habituelle prévue à cet effet. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le public n'interagit pas souvent avec la SADC. Nous sommes là pour protéger l'argent des Canadiennes et des Canadiens. Mais tout le monde n'a pas forcément entendu parler de la SADC et n'a donc pas eu l'occasion de nous parler d'accessibilité.

Nous avons eu des nouvelles de nos employés handicapés dans le cadre de nos activités de consultation (voir la partie Consultations plus haut). Notre porte reste ouverte pour parler d'accessibilité à la SADC et de notre plan et de nos rapports en la matière.

6. Conclusion

La SADC poursuit ses efforts pour être plus accessible. Elle fait le suivi de ses réalisations à cette fin. L'année qui vient et au-delà, nous poursuivrons dans cette direction. Nous réfléchissons déjà à notre prochain plan sur l'accessibilité et aux occasions qui se présenteront pour être encore plus accessibles.